



Groupement des Infirmiers de Pédiatrie
de la Province de Liège
Présidente : Micheline DESIRON
E-Mail : info.gippl@yahoo.fr



Cher membre affilié,

Concerne : Appel à candidature pour l'élection de membres actifs au bureau GIPPL.

En vue de répondre aux normes de structure du GIPPL, régionale liégeoise de l'AISPN, les mandats des différents postes touchent à leur fin.

Nous faisons donc appel aux candidats prêts à s'investir dans le travail de notre groupement.

Le candidat s'engage, pour un mandat de 4 ans, à :

- répondre aux conditions suivantes : être porteur du titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en Pédiatrie et Néonatalogie, avoir obtenu son agrément et être en ordre de cotisation GIPPL/AISPN,
- participer de manière active et régulière aux différentes activités du GIPPL,
- être présent minimum 6x/an aux réunions annuelles planifiées en début d'année,
- s'impliquer activement dans la lecture des travaux du GIPPL et les échanges de courriels (avis, remarques, corrections ...),
- respecter les tâches de la fonction occupée.

Lors d'une réunion, la présidente du bureau actuel démissionnaire procédera à la lecture des candidatures et à leur recevabilité.

L'élection se déroulera entre les affiliés en ordre de cotisation le vendredi 06 mars 2020 lors de la journée de recyclage « Prendre soin autrement » pour un **nombre de postes à pourvoir proportionnel au nombre de candidatures reçues (minimum un président, un secrétaire et un trésorier)**. Désireux de promouvoir au mieux notre profession, nous souhaitons élargir notre bureau à des tâches supplémentaires en fonction du nombre de candidatures.

La répartition des postes sera réalisée par les élus eux-mêmes en réunion à huis clos, dans le mois qui suit les élections.

N.B. : en partenariat avec l'AISPN et les associations professionnelles francophones, le mandat GIPPL peut être un tremplin vers un mandat fédéral dans un organe du ministère de la Santé publique.

Vous pouvez envoyer votre candidature motivée et vos coordonnées détaillées à Mme Micheline DESIRON, rue Couperin, 14 à 4100 Bonnelles ou micheline.desiron@chuliege.be pour le 05 février 2020 au plus tard.

Pour vous aider à mieux comprendre les tâches des différents membres du bureau du GIPPL, voici le profil de fonction des différents postes en collaboration constante :

- **Le Président** : anime les réunions, coordonne le bon fonctionnement du GIPPL et en fait la promotion, définit des objectifs chaque début d'année, est à l'écoute de la législation et la tient à jour (action-réaction), gère les contacts avec les différents intervenants extérieurs, maintient une ligne de conduite en respectant les objectifs annuels, a un droit de regard sur la gestion de la trésorerie, supervise l'organisation des soirées et journées de recyclage : formalise les contacts avec les orateurs en leur envoyant un mail avec accusé de réception et en mettant en copie au membre GIPPL qui a pris contact avec eux, veille à l'actualisation des outils de visibilité du GIPPL, participe à l'assemblée générale (AG) de l'AISPN.
- **Le Secrétaire** : anime les réunions en cas d'absence de la présidence, rédige les convocations, les procès-verbaux des réunions de bureau, et les documents nécessaires à la bonne organisation des formations, , tient à jour l'archivage des soirées et journée de recyclage (participants, documents divers, ...), participe à l'AG de l'AISPN (participation collaborative à la rédaction du PV).
- **Le Trésorier** : assure la transparence des comptes, assure le paiement des factures et les achats en tout genre, est en contact régulier avec le secrétariat pour la gestion des inscriptions aux colloques, prévoit les fonds de caisse nécessaires à l'accueil des formations, tient les comptes, réalise le bilan annuel financier et le transmet à l'AISPN, participe à l'AG de l'AISPN.
- **Le Responsable Sponsor** : gère les contacts avec les représentants des firmes pharmaceutiques et autres sur le plan financier et organisationnel pour les soirées et journées.
- **Les adjoints aux trois postes de base** veillent à suppléer de manière efficace aux fonctions et remplacent dans les mêmes tâches en cas d'absence de leur pair. Lorsque le poste est pourvu, pair et adjoint organisent concrètement la répartition des tâches.

N.B. : Les administrateurs (représentants des écoles et des institutions hospitalières) :

- apportent leur aide par une relecture de tous les documents écrits, une réflexion sur les objectifs annuels et une prise en charge logistique lors des colloques,
- sont à l'écoute des remarques des participants aux colloques en réalisant les évaluations,
- sont des membres actifs impliqués dans la promotion et le travail des postes de base.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter un membre du bureau actuel démissionnaire ou via info.gippl@yahoo.fr

D'ores et déjà nous vous remercions de votre engagement,

Pour le Secrétariat GIPPL
Marie-Françoise MISEROTTI